

# FESTIVAL FOOT U13 - REGLEMENT

## Saison 2018 – 2019

### **Article 1 : Description**

Le District Haute Marne organise le 2<sup>ème</sup> Tour du FESTIVAL PITCH U13.

La formule championnat a été retenue ce qui a pour but de faire jouer 3 matchs à chaque équipe.

### **Article 2 : Désignation des équipes**

Dans chaque groupe, les 4 équipes sont désignées suite au tirage au sort qui a eu lieu au District Haute Marne de Football, le 17 Janvier 2019 par la Commission départementale des jeunes.

### **Article 3 : Choix du site**

La commission a choisi les sites de Chaumont - St Dizier – Langres pour le bon déroulement de cette journée.

Rappel: 2 terrains (synthétiques) à 8 sont nécessaires. Les équipes sont convoquées à 9h20.

### **Article 4 : Organisation sportive**

Les 4 équipes d'un même groupe jouent en même temps.

Si deux groupes sont présents sur le même site avec uniquement 2 terrains, les groupes A et B jouent alternativement.

### **Article 5 : Déroulement de la compétition – Formule jour de Coupe (Circulaire fédérale)**

a) **Programme - nombre de matchs - durée** : Chaque équipe disputera 3 rencontres d'une durée de 20 minutes

#### **b) Classement :**

Match gagné : 4 pts

Match nul – Victoire Tirs au But : 2 pts

Match nul – Défaite Tirs au But : 1 pt

Match perdu : 0 point

Pénalité : -1 point

c) **Epreuve de jongleries** : Avant le début du 1<sup>er</sup> match, toutes les équipes devront effectuer des tests de jongleries:

Départ ballon à la main, comptabiliser le maximum de contacts avec le ou les pieds (maximum 50) et avec la tête (maxi 30).

Pas de surface de rattrapage (ni cuisse, ni poitrine) - **3 essais, retenir et noter le meilleur résultat.**

#### **d) Classement à l'issue du Tournoi :**

Les équipes d'une même poule seront classées en fonction des résultats obtenus :

\* Si deux équipes se retrouvent à égalité, on prendra en compte les critères suivants. Dans l'ordre :

- résultat de la rencontre qui les a opposées.

- si le score a été nul, on prendra en compte l'équipe qui a remporté son défi « Tir au but ».

\* Si trois équipes sont à égalité, on prendra en compte le classement **sur les matchs qui les ont opposés**

(On enlève les résultats obtenus contre la 4<sup>ème</sup> équipe).

- si les équipes sont toujours à égalité, on prendra en compte le goal-average général.

- en cas de nouvelle égalité, l'équipe qui aura la meilleure attaque sera classée devant.

\* Si quatre équipes sont à égalité on prend en compte directement les résultats des jonglages.

### **Article 6 : Arbitrage**

L'arbitrage AU CENTRE sera assuré par les clubs de la poule qui ne jouent pas. Les remplaçants arbitreront leur équipe à la touche selon les préconisations fédérales.

### **Article 7 : Participation des joueurs**

A leur arrivée, les dirigeants des équipes concernées devront déposer la liste de tous leurs joueurs avec les licences. Ces dernières leur seront remises à la fin de la manifestation. Une équipe ne peut compter plus de 3 joueurs U11.

Les U14F sont autorisées à évoluer en catégorie "U13".

### **Article 8 : Qualification Départementale**

Le 1<sup>er</sup> de chaque poule sera qualifié pour la Finale Départementale du FESTIVAL PITCH U13 et autant de deuxième que nécessaire, départagé suite à l'épreuve de jonglerie. **Deux équipes maximum par club sont qualifiables en finale.**

**Article 9 :** Pour tous les cas non prévus au présent règlement, la section " Football d' Animation" du District Haute Marne est seule compétente.